

Action ! Immigration clandestine : l'intolérable défi lancé au Maire d'Orléans par l'association théâtrale Zirlib !

écrit par Christine Tasin | 29 octobre 2014



On se souvient du tollé, en juin dernier, quand on a appris que le maire d'Orléans avait offert une délégation pour lutter contre l'immigration clandestine à François Lagarde, magistrat lyonnais... qui avait même dû abandonner, sur demande du Président du tribunal, les dossiers des étrangers qu'il traitait.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/tribunal-de-lyon-un-magistrat-interdit-parce-quelu-luttant-contre-limmigration-clandestine/>

Naturellement les gôchistes n'ont eu de cesse, depuis sa nomination, de lui mettre des bâtons dans les roues.

Dernière offensive en date, le cadeau fait par l'association Zirlib aux délinquants que sont les immigrés clandestins :



On appréciera l'ironie du premier paragraphe, la phrase du deuxième paragraphe évoquant une délégation "originale et innovante" et les mots "sécurité et tranquillité publique" utilisés dans le troisième...

Mais on appréciera encore plus le cadeau fait aux clandestins (appelés "les plus défavorisés", je connais des sans dents orléanais qui vont apprécier...) : deux spectacles gratuits, et même des taxis, gratuits eux aussi (Renault 12), qui les raccompagneront chez eux après le spectacle.

Ainsi le 31 octobre prochain, les 13,14 et 15 novembre prochains ainsi que du 2 au 11 février, on va non seulement jouer gratis devant les délinquants, mais on va défier la loi et le Maire d'Orléans et on va, cerise sur le gâteau, faire payer le contribuable pour cette infamie. Parce que, bonnes gens, rien n'est gratuit en ce bas monde. Et ni le Directeur artistique de la Compagnie Mohamed El Khatib ni ses associés ne vivent d'amour et d'eau fraîche. Quand on connaît les difficultés des intermittents du spectacle isolés, provinciaux notamment, on mesure bien que Zirlib ne peut vivre que grâce aux subventions et aides en tous genres...

On rappellera pour la petite histoire que l'association Zirlib est un collectif porté par la Région Centre, conventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Centre et la ville d'Orléans...

On posera quelques questions au hasard :

Comment l'association Zirlib va-t-elle reconnaître le délinquant clandestin à la sortie du théâtre et le distinguer du cochon de payant ?

Qui va fournir à Zirlib la liste et l'adresse des clandestins ?

Comment le Maire et François Lagarde vont-ils pouvoir gérer la

situation ?

Il me semble à moi, simple béotienne, que les soirs de spectacle, il faudrait envoyer la police à l'entrée et à la sortie du théâtre pour faire des contrôles d'identité et renvoyer dans leurs pays les contrevenants. Il me semble aussi que la police devrait établir des barrages afin de contrôler les passagers de toutes les Renault 12 circulant. Il me semble même que les dirigeants de Zirlib devraient être arrêtés pour complicité de malfaiteurs...

A défi défi et demi, non ? J'entends d'ici les bonnes gens frémir et évoquer les heures les plus sombres de notre histoire. Peu me chaut.

Parce que, tout de même, nous crevons de l'immigration, nous crevons de voir la loi et la police défiés, piétinés, méprisés. Et si nous ne vivons pas des heures plus que sombres, ça y ressemble diablement...

Parce que, tout de même, qu'ont fait les clandestins pour mériter de tels cadeaux ? Ils ont deux médailles : ils sont délinquants dans une ville dont le Maire a décidé de vérifier que la loi est appliquée en rendant notamment impossible la fraude aux mariages blancs.

Parce que, tout de même, à l'heure où les Français voient leurs impôts augmenter, leur épargne menacée d'être taxée, leurs allocations familiales diminuées... braver la loi et cracher à la tête du contribuable orléanais c'est puant et une incitation à la révolte des moutons, las d'être tondus.

Il semble que la personne qui m'a envoyé le tract ci-dessus l'ait trouvé à la Mairie... La situation serait donc encore plus grave qu'elle ne le paraîtrait. Si le Maire, dont on se paye ouvertement la tête dans cette annonce, accepte de relayer cette invitation cela signifie-t-il qu'il se met, lui aussi, à essayer (en vain) d'acheter la paix sociale ?

J'invite chacun à protester auprès de la Mairie, des services de police et de la compagnie Zirlib.

J'invite également, évidemment, chacun à bouder toutes les actions et

représentations de la dite compagnie, qui, non contente de braver la loi, reversera une partie de ses bénéfices aux associations locales qui s'occupent des immigrés...

Mairie d'Orléans : 1 place de l'Étape

45040 Orléans Cedex 1

02 38 79 22 22

<http://www.orleans.fr/depot-de-page/demarches-mairie/formulaire-de-contact/contacter-la-mairie.htm>

Bureau de police de l'Argonne :

Adresse : Rue François Couperin, 45000 Orléans Téléphone : 02 38 86 40 23
--

Compagnie Zirlib :

108 Rue de Bourgogne

45000 Orléans

zirlib@yahoo.fr

Christine Tasin